

Ecrit par le 24 mai 2026

## 90m<sup>3</sup> de carcasses de voitures évacués des Gorges de la Nesque



Ce mercredi 21 février, le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#), le [2<sup>e</sup> Régiment étranger de Génie](#) (REG), le [SIRTOM](#) de la région d'Apt et le [Département de Vaucluse](#) ont conjointement organisé une opération complexe d'évacuation de déchets au cœur des Gorges de la Nesque, qui sont un site Natura 2000.

En 2022, plusieurs mètres cubes de déchets métalliques, composés principalement de morceaux de carcasses de voiture, ont été jetés dans les Gorges de la Nesque depuis la route départementale D942 reliant Villes-sur-Auzon à Monieux. Ainsi, les déchets ont été stoppés par des arbres 20 mètres plus bas.

En revanche, la sensibilité environnementale du secteur avec la présence de grands rapaces à proximité et les difficultés d'accès dues à la pente raide ont nécessité une opération complexe, qui a été réalisée ce

Ecrit par le 24 mai 2026

mercredi 21 février sous la supervision du Capitaine Daniel Villanova, responsable environnement du 2<sup>e</sup> REG, et de Baptiste Montésinos, responsable du Site Natura 2000 au PNR du Mont-Ventoux. Une opération qui s'inscrit dans le cadre du partenariat environnemental entre le Parc et le 2<sup>e</sup> Régiment étranger de génie et qui a permis de remonter 90 m<sup>3</sup> de carcasses de voitures dont le SIRTOM va s'occuper.



Écrit par le 24 mai 2026



Ecrit par le 24 mai 2026



Écrit par le 24 mai 2026



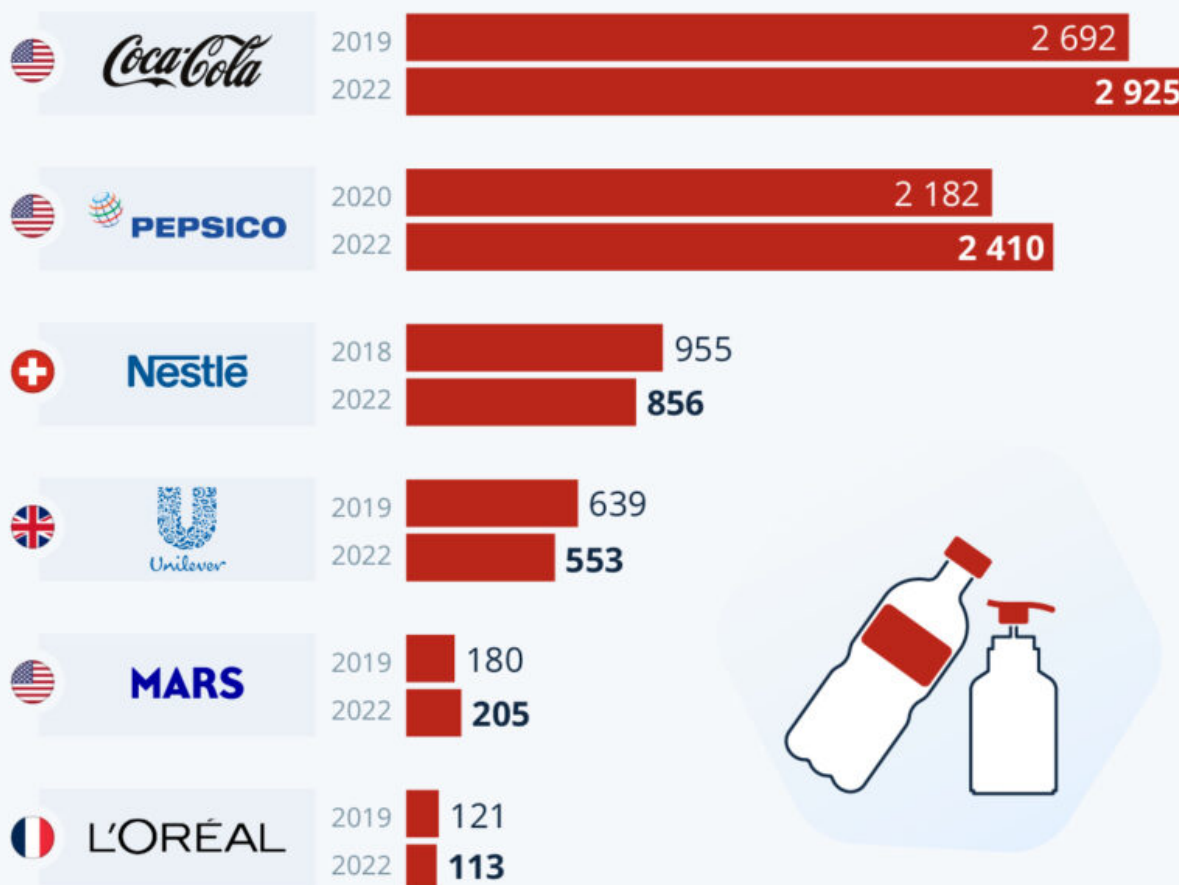
©PNR du Mont-Ventoux

## Malgré ses engagements, Coca-Cola produit toujours plus de déchets plastiques

Ecrit par le 24 mai 2026

# Emballages plastiques : quels efforts font les entreprises ?

Évolution de la quantité d'emballages en plastique vierge générée par entreprise, en milliers de tonnes\*



\* Sélection d'entreprises qui se sont engagées à réduire leur utilisation d'emballages en plastique vierge en 2018.

Source : Fondation Ellen MacArthur



statista 

Ecrit par le 24 mai 2026

À six mois des Jeux olympiques de Paris, qui se revendiquent les plus écologiques de l'histoire, le constat fait tache : Coca-Cola, l'un des principaux sponsors de la compétition, reste le plus gros producteur de pollution plastique au monde. C'est en tout cas ce qu'indique le classement 2023 de l'ONG Break Free From Plastic, publié le mercredi 7 février. Comme chaque année, ce classement se base sur une analyse de débris plastiques ramassés lors de collectes dans 41 pays. Et en 2023, plus de 6 % des 537 719 déchets plastiques analysés par l'ONG avaient été mis sur le marché par le géant américain des sodas ; ils étaient également présents dans 40 des 41 pays étudiés. Coca-Cola devançait ainsi d'autres multinationales dont l'impact sur l'environnement a été critiqué, comme Nestlé, PepsiCo et Unilever.

Et comme le montre notre infographie, basée sur les données de la [Fondation Ellen MacArthur](#), si Coca-Cola s'est engagé à réduire son utilisation d'emballages en plastique vierge (qui n'a pas subi d'autres transformations que celles nécessaires à sa mise en œuvre, donc non recyclé), la réalité est autre. Alors que l'entreprise s'était engagée à une diminution de 20 % d'ici 2025 par rapport à 2019, elle utilisait 8 % d'emballages en plastique vierge en plus en 2022, produisant au total plus de 3 430 000 de tonnes de déchets plastiques cette année-là. Coca-Cola n'était pas la seule entreprise à avoir augmenté son utilisation de plastique vierge en 2022 : son rival PepsiCo en utilisait 10 % de plus qu'en 2020, et Mars 14 % de plus qu'en 2020.

De Valentine Fourreau pour Statista

---

## Vaucluse : une dégradation de la qualité de l'air est attendue

Ecrit par le 24 mai 2026



**La préfecture de Vaucluse vient d'annoncer que les conditions météorologiques (temps nuageux, vents faibles) seront propices à une détérioration de la qualité de l'air et que le niveau information-recommandations sera activé dans le département ce mercredi 7 février.**

Une hausse des particules fines est attendue et va entraîner une dégradation de la qualité de l'air en Vaucluse, à cause des polluants émis par les industries et par le trafic routier, qui s'ajoutent à ceux issus du chauffage au bois qui se dispersent peu.

En application de l'arrêté interpréfectoral du 20 janvier 2022, la préfète de Vaucluse décide le renforcement :

- des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
- de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;

Ecrit par le 24 mai 2026

- des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
- des contrôles du respect des prescriptions ICPE ;
- des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre.

## RECOMMANDATIONS SANITAIRES LORS D'UN EPISODE DE POLLUTION AUX PARTICULES NIVEAU INFORMATION-RECOMMANDATIONS

Les **PERSONNES VULNÉRABLES\*** et **SENSIBLES\*\*** sont concernées par ces recommandations sanitaires.



Evitez la pratique d'activités physiques ou sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche).



Evitez les zones à fort trafic pendant les heures de pointe.  
Si vous suivez un traitement médical, prenez conseil auprès de votre médecin.



Continuez d'aérer les locaux au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.



Si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

Ecrit par le 24 mai 2026

## RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES LORS D'UN EPISODE DE POLLUTION

### Pour vos déplacements



Limitez les déplacements  
et différez ceux pouvant  
l'être



Privilégiez  
les transports  
en commun



Privilégiez  
le covoiturage



Utilisez des modes de  
déplacements non  
polluants



Respectez l'interdiction de  
brûlage à l'air libre



Maîtrisez la température  
dans les bâtiments



Arrêtez l'utilisation  
des appareils de combustion  
de biomasse non performants



Reportez les épandages  
agricoles de fertilisants  
et les travaux du sol

des gestes  
à adopter  
toute  
l'année !

---

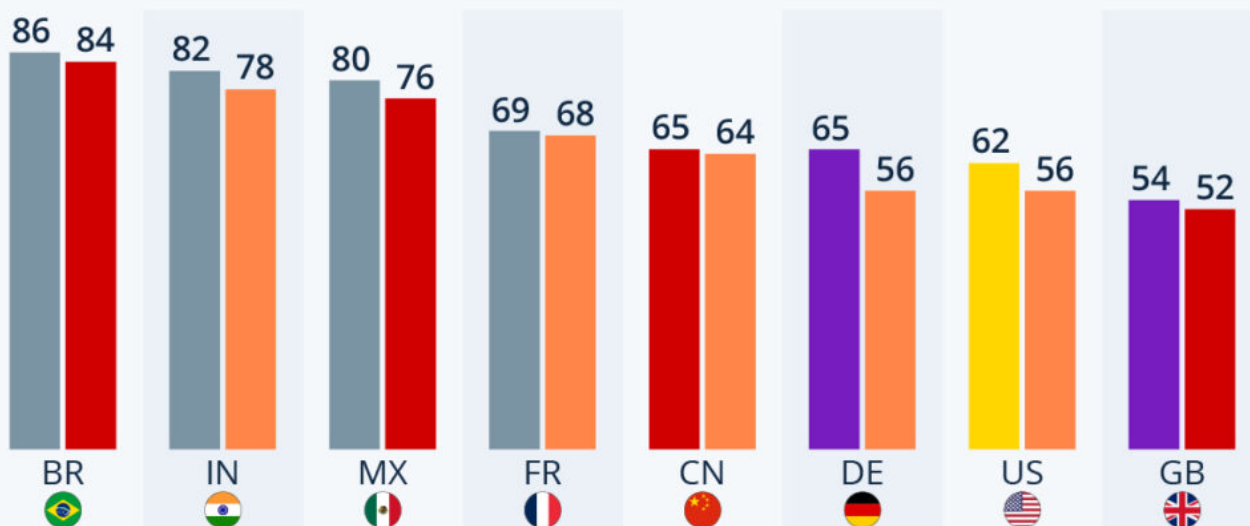
# Santé : de quoi s'inquiète-t-on le plus dans le monde ?

Ecrit par le 24 mai 2026

# De quoi s'inquiète-t-on le plus en matière de santé ?

Principales inquiétudes concernant les sujets liés à la santé dans une sélection de pays en 2023 (en % de réponses)\*

- Pollution de l'air
- Substances nocives dans la nourriture
- Situation financière en cas de maladie grave
- Maladies potentiellement mortelles
- Soins de santé à l'âge de la retraite



\* Base : environ 2 000 adultes interrogés par pays (18-80 ans) en novembre 2023. Cumul des réponses "très inquiet" et "assez inquiet" (sélection du top 2 par pays).  
Source : Statista Consumer Insights



**statista**

La santé préoccupe les populations du monde entier, mais pas toutes exactement de la même manière. Comme le révèle une étude réalisée dans le cadre des [Consumer Insights](#) de Statista, les effets des facteurs polluants présents dans l'environnement représentent les principales sources d'inquiétudes liées à la santé dans la majorité des pays étudiés à travers le monde, mais l'on observe quelques particularités pour certains pays.

Ecrit par le 24 mai 2026

Comme le montre notre graphique, la [pollution de l'air](#) et la présence de substances nocives dans l'[alimentation](#) comptent parmi les deux premières sources d'inquiétudes sanitaires dans la moitié (ou plus) des huit pays enquêtés. En France comme en Inde, il s'agit même des deux principales préoccupations, citées chacune par plus de deux tiers des personnes interrogées.

Le Royaume-Uni fait figure d'exception parmi les pays étudiés. Les deux premières préoccupations des Britanniques concernent la situation des soins de santé à l'[âge de la retraite](#) et les maladies potentiellement mortelles comme le [cancer](#), citées chacune par plus de la moitié des répondants. En Allemagne, la santé durant les vieux jours constitue également une préoccupation majeure (évoquée par 65 % des personnes interrogées), tandis qu'aux États-Unis, la première inquiétude porte sur la situation financière en cas de maladie grave (62 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

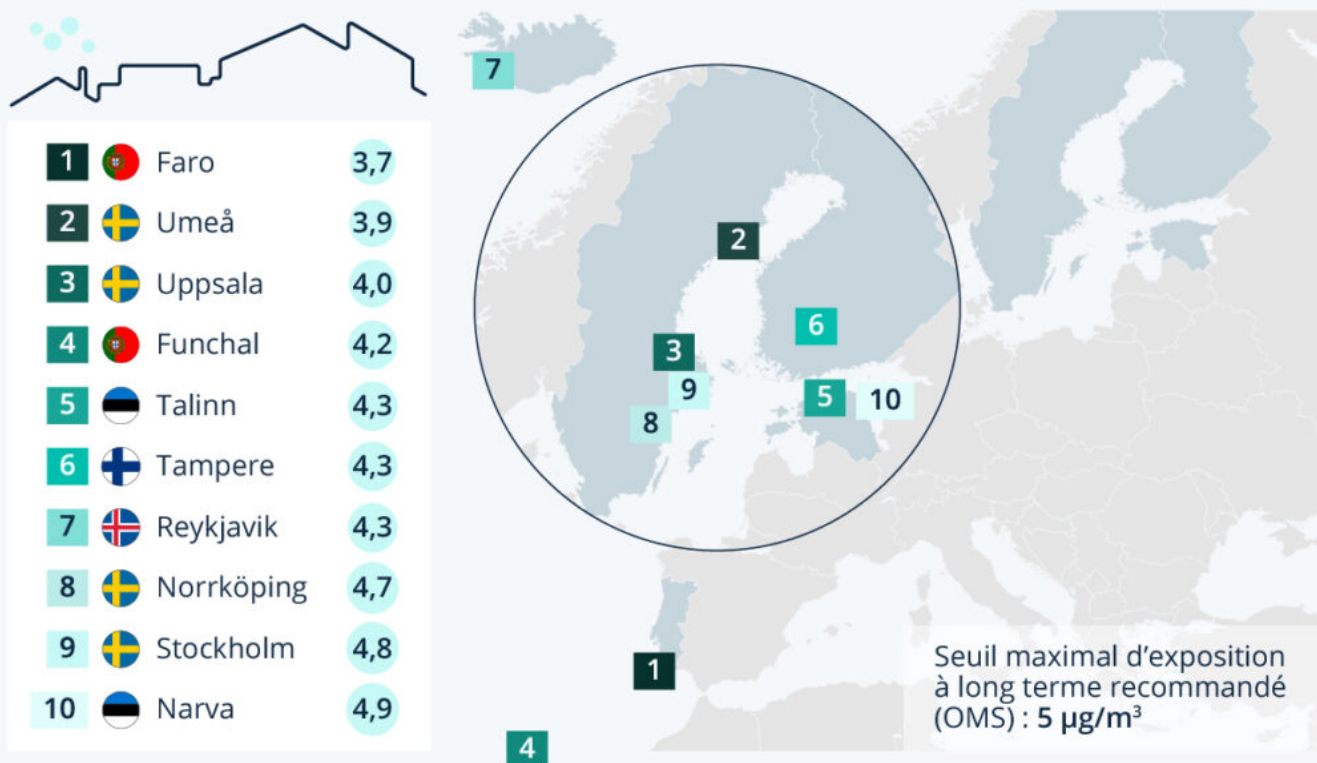
---

## Les dix villes les moins polluées d'Europe

Ecrit par le 24 mai 2026

# Les villes les moins polluées d'Europe

Concentration moyenne de particules fines (PM2.5) en 2021 et 2022, en microgrammes par mètre cube d'air



Source : Agence européenne pour l'environnement via Toute l'Europe



**statista**

Les particules fines PM2.5, particules dont la taille est inférieure à 2,5 micromètres, sont émises dans l'atmosphère lors de la [combustion de matières premières](#), principalement pour le chauffage et le transport, ainsi que lors de l'utilisation de certains pesticides. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la pollution de l'air serait responsable de plus de quatre millions de décès chaque année, et une exposition prolongée aux particules fines pourrait causer ou aggraver de nombreux problèmes de

Ecrit par le 24 mai 2026

santé comme les troubles cardiovasculaires, l'obésité et le diabète. Depuis 2021, l'OMS recommande un niveau maximal de cinq microgrammes de PM2.5 par mètre cube d'air pour une exposition prolongée. En Europe, [presque toutes les villes](#) dépassent ce seuil.

Cependant, comme le montre notre infographie, basée sur des données de l'Agence européenne pour l'environnement compilées par le site [Toute l'Europe](#), dix villes d'Europe se maintenaient en dessous du niveau de particules fines recommandé par l'OMS. En 2021-2022, la ville européenne la moins polluée de l'étude était Faro, au Portugal, où la concentration moyenne de PM2.5 dans l'air n'était que de 3,7 µg/m<sup>3</sup>. Venaient ensuite deux villes suédoises, Umeå (3,9 µg/m<sup>3</sup>) et Uppsala (4 µg/m<sup>3</sup>). En France, aucune des villes analysées ne se situait en dessous du niveau fixé par l'OMS. Les villes françaises les moins polluées étaient Brest, avec une moyenne de 6,8 µg/m<sup>3</sup>, et Saint-Brieuc (7,2 µg/m<sup>3</sup>).

De Valentine Fourreau pour Statista

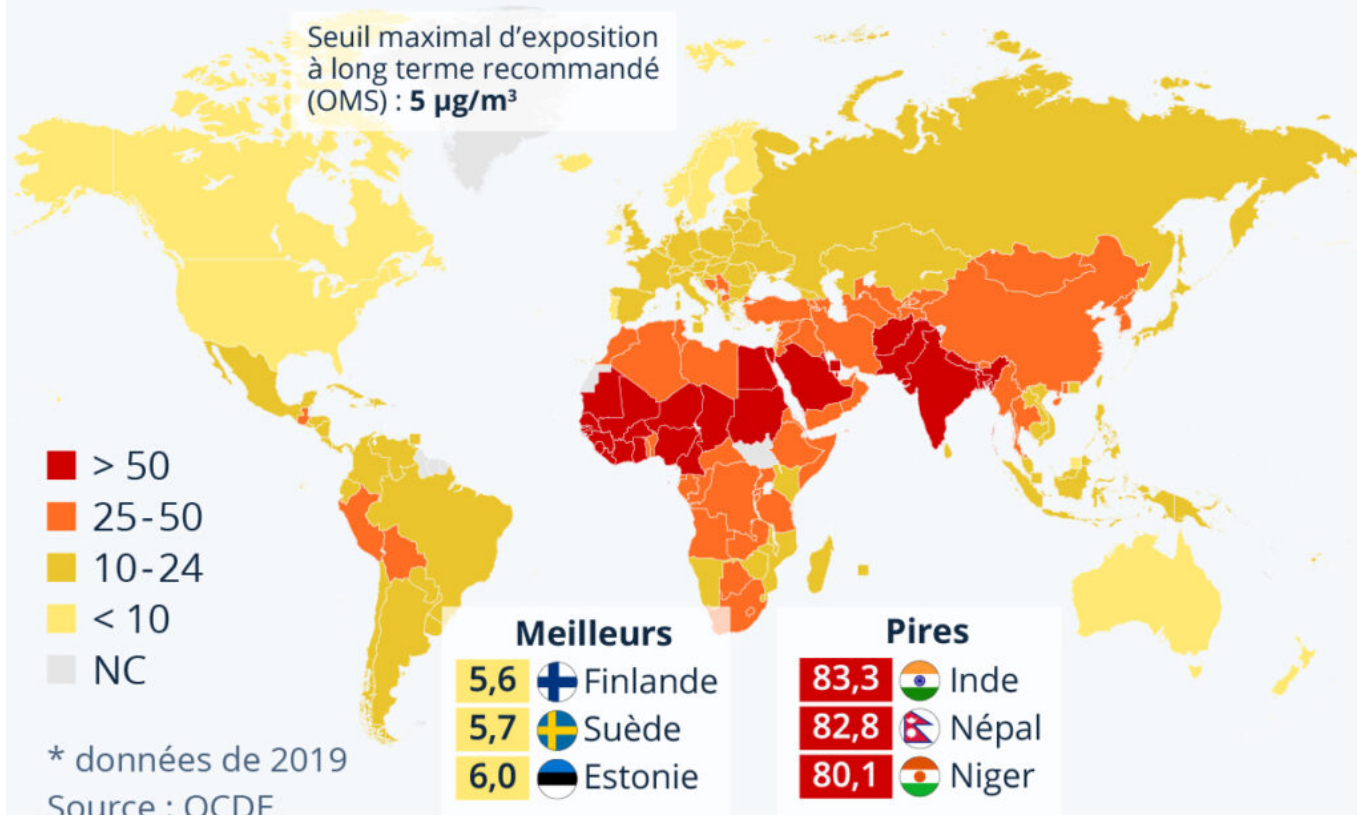
---

## La quasi-totalité de l'humanité respire un air trop pollué

Ecrit par le 24 mai 2026

# La quasi-totalité de l'humanité respire un air trop pollué

Niveau moyen d'exposition des populations aux particules fines (PM2,5) par pays/territoire, en  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  \*



**statista**

Selon une étude de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la quasi-totalité de la population mondiale (99 %) respire un air qui dépasse la limite recommandée pour la santé en matière de polluant, fixée pour les particules fines (PM2,5) à  $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$  pour une exposition à long terme. Plus de 6 000 villes dans 117 pays surveillent désormais la qualité de l'air, mais leurs habitants y respirent toujours des niveaux dangereux de particules fines et de dioxyde d'azote. Comme le montre notre carte, les populations vivant

Ecrit par le 24 mai 2026

dans des pays à revenu faible ou intermédiaire sont de loin les plus exposées.

Seuls quelques pays nordiques et de l'hémisphère sud affichaient un niveau moyen d'exposition des populations proche du seuil maximal recommandé en 2019 (dernières données disponibles) : la Finlande (5,6), la Suède (5,7), l'Estonie (6,0), la Nouvelle-Zélande (6,1) et l'Islande (6,4). Ailleurs en Europe, les taux moyens étaient globalement 2 à 5 fois supérieurs à cette limite, comme en Suisse (10), en France (11), en Allemagne (12), en Italie (16), en Bulgarie (20) et en Pologne (23).

À l'opposé de l'échelle, l'Inde, qui abrite parmi les villes les plus polluées du monde, présentait le niveau moyen d'exposition des populations aux particules fines le plus élevé : 83  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  (PM<sub>2,5</sub>) – soit plus de 16 fois le seuil maximal recommandé. Le Népal, le Niger et le Qatar étaient les trois autres pays de la planète où le niveau moyen d'exposition avoisinait les 80  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ .

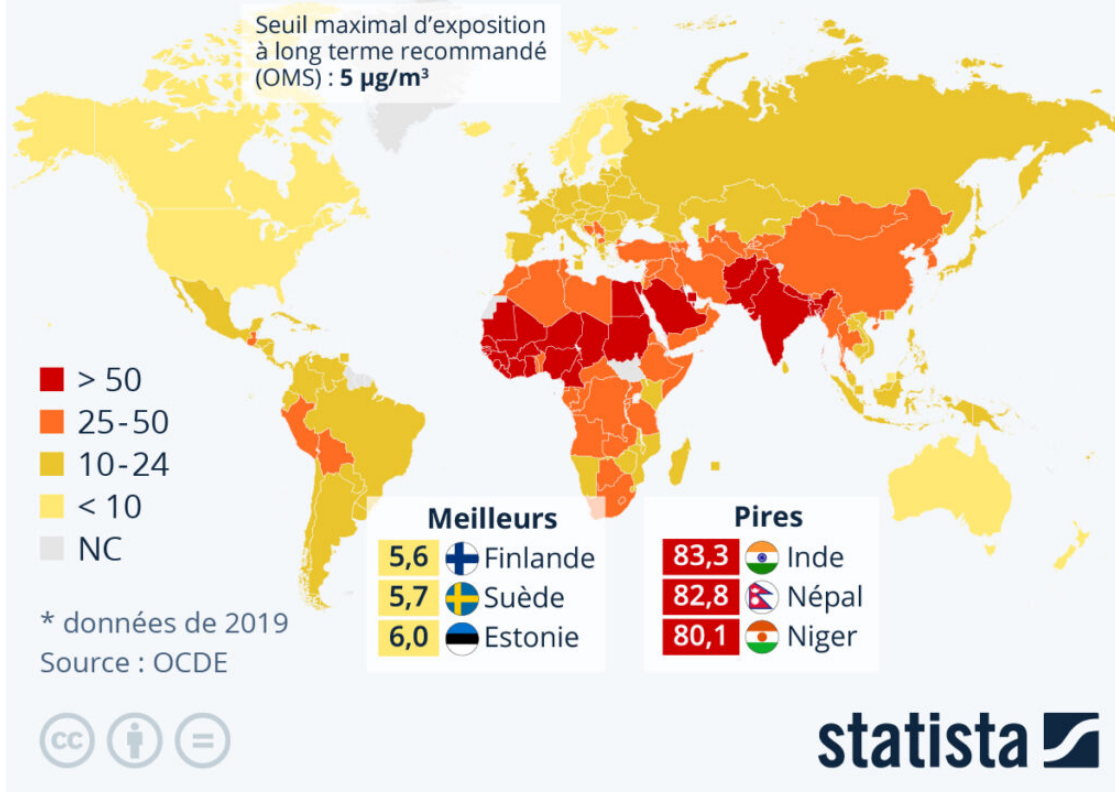
Ces conclusions ont incité l'OMS à mettre en évidence l'importance de la poursuite de la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et l'adoption d'autres mesures (développement des mobilités durables), pour faire baisser les niveaux de pollution de l'air dans les zones urbaines, où vit la majeure partie de la population. Selon l'OMS, la pollution atmosphérique serait la cause de plus de 6 millions de décès prématurés par an à l'échelle mondiale.

Ecrit par le 24 mai 2026

# La quasi-totalité de l'humanité respire un air trop pollué

Niveau moyen d'exposition des populations aux particules fines (PM2,5) par pays/territoire, en  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  \*

Seuil maximal d'exposition à long terme recommandé (OMS) :  $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$



De [Tristan Gaudiaut](#) pour Statista

## Industrie : La cimenterie de Beaucaire parmi

Ecrit par le 24 mai 2026

## les 50 plus gros émetteurs français de CO2

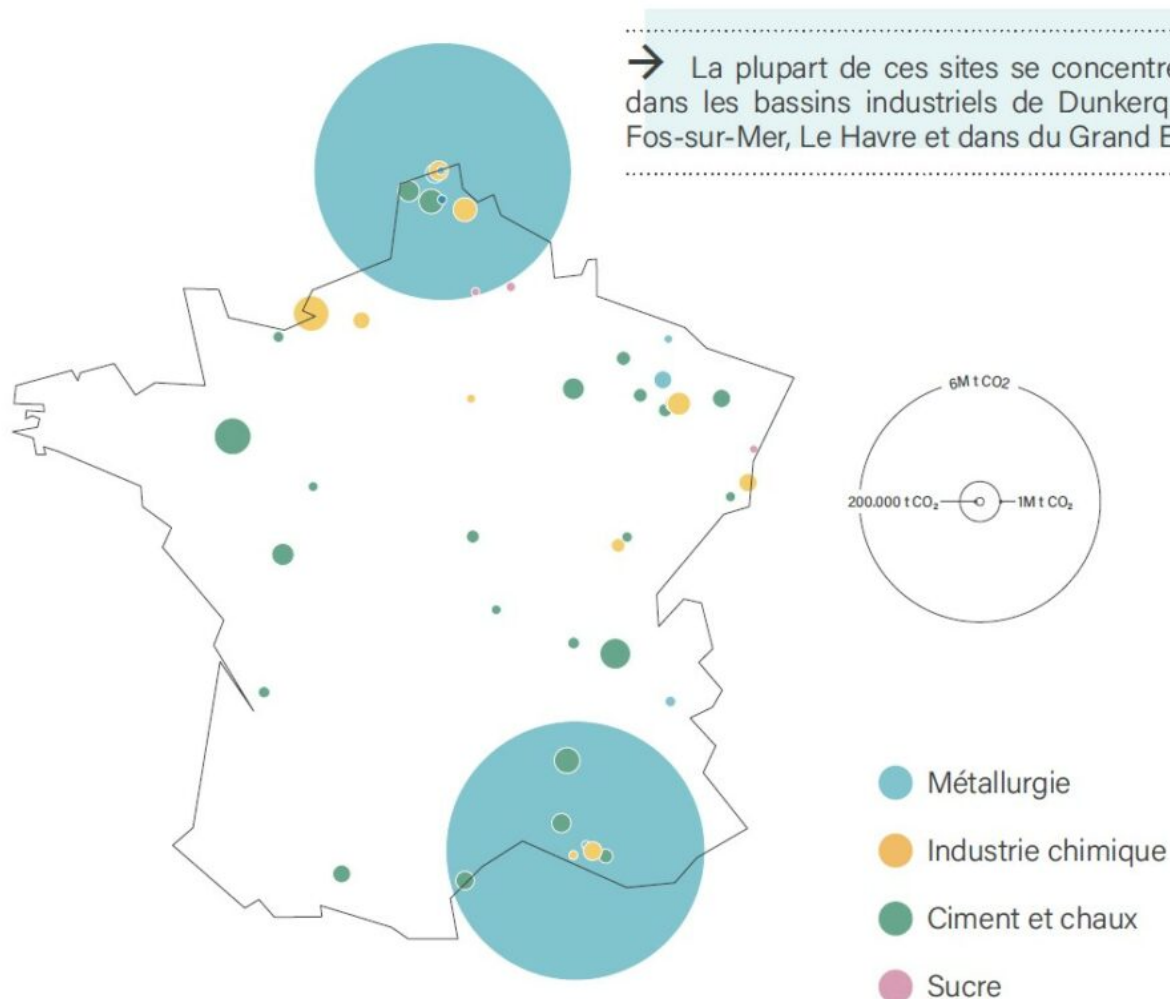


Selon [le Réseau action climat France](#), la cimenterie Calcia figure parmi les 50 plus sites industriels émettant le plus de CO2 de l'Hexagone. Si aucun site n'est implanté dans le Vaucluse, l'essentiel de ces installations sont regroupées autour de l'étang de Berre ainsi que dans le Nord de la France.

Avec 461 millier de tonnes CO2 émis en 2022, la cimenterie Calcia de Beaucaire, créée en 1925, apparaît en 17<sup>e</sup> position du top 50 des sites industriels émettant le plus de CO2 en France. Pour sa part, la cimenterie Lafarge du Teil en Ardèche arrive en 8<sup>e</sup> position (625 milliers de tonnes).

Dans ce classement réalisé par [le Réseau action climat France](#), qui fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique et la transition écologique, c'est le site d'Arcelor Mittal de Fos-sur-Mer dans les Bouches-du-Rhône qui arrive en tête avec 6 446 tonnes de CO2 émis l'année dernière. Parmi ces installations polluantes, un grand nombre se trouvent autour de l'étang de Berre ainsi que dans le Nord de la France (les sites de Dunkerque et Fos-sur-Mer représentent 25% des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie française). On en trouve également un certain nombre dans le Grand Est ainsi qu'en Normandie. En termes d'activités, se sont celles de la métallurgie, suivies de celles des ciments et chaux, puis l'industrie chimique et le sucre qui constituent ces plus gros émetteurs de CO2. Au total, la part des émissions de ces 50 sites représentent 10% des émissions nationales de CO2 et près de 60% des émissions industrielles.

Ecrit par le 24 mai 2026

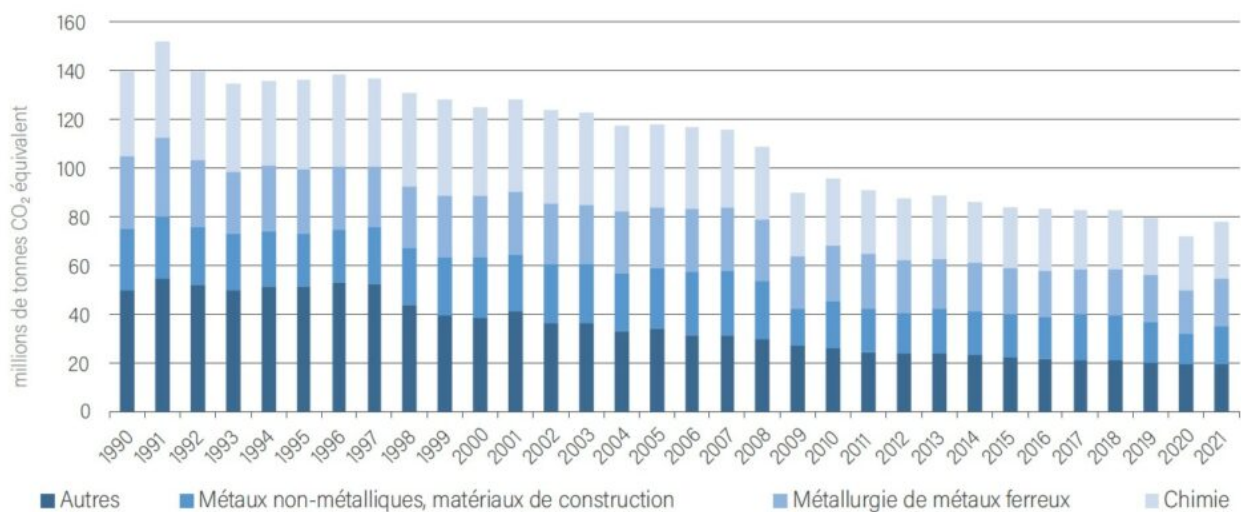


### Une mutation en profondeur ?

Cependant, le volume des émissions de CO<sub>2</sub> de l'industrie a presque diminué de moitié entre le début des années 1990 et 2021. Entre 2019 et 2022, la cimenterie de Beaucaire, qui emploie plus d'une centaine de personnes, a ainsi réduit ses émissions de -11,2%. Sur cette période, 37 des 50 plus gros émetteur de CO<sub>2</sub> ont également réduit leur rejet de gaz à effet de serre.

Si bon nombre de ces industriels semblent avoir amorcé une réduction de ses émissions globales depuis 2019, il reste cependant à confirmer qu'il ne s'agit pas d'une tendance conjoncturelle mais bien d'une transformation écologique pérenne. Ainsi, dans le même temps, le site Lafarge du Teil a vu ses émissions augmenter de +13,3%.

Ecrit par le 24 mai 2026



Répartition des émissions de CO<sub>2</sub> du secteur de l'industrie manufacturière et construction en France.

« L'industrie a entamé sa transition carbone au début des années 1990, principalement l'industrie chimique grâce à de nouvelles technologies de production moins émettrices de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), explique [le rapport](#) de Réseau action climat France. Les autres industries n'ont pas engagé de transformations environnementales et la réduction de leurs émissions est à imputer aux fermetures de sites, délocalisations et importations. Ces dernières années, en dehors de la réduction des émissions causée par la diminution de la production pendant la crise économique de 2008, les émissions du secteur n'ont pratiquement pas diminué. Le budget carbone de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) alloué au secteur de l'industrie a été respecté seulement en 2020, du fait du ralentissement économique lié à la pandémie et pourrait l'être pour l'année 2022, placée sous le signe de la sobriété énergétique forcée. »

Pour rappel, les objectifs en France sont une baisse de 40% des émissions de CO<sub>2</sub> entre 2018 et 2030, soit une réduction de 7,8 millions de tonnes chaque année. De quoi alors inscrire l'industrie française de l'acier dans la trajectoire de l'Accord de Paris. Le but final étant d'atteindre une neutralité carbone en 2050.

## Pollution de l'air par l'ozone : renforcement des contrôles anti-pollution en Vaucluse

Ecrit par le 24 mai 2026



**Après la mise en alerte du Vaucluse suite au dépassement des seuils d'information de la concentration d'ozone dans l'atmosphère du département, la préfète de Vaucluse vient d'annoncer le renforcement des contrôles anti-pollution.**

Par délégation du préfet, AtmoSud, association agréée par l'État pour la surveillance de la qualité de l'air, informe la population et les collectivités territoriales de l'activation de la procédure préfectorale d'information-recommandation, aujourd'hui, le 18 juillet 2023.

Outre les recommandations sanitaires et comportementales diffusées auprès de la population en particulier pour les personnes sensibles, la préfète de Vaucluse, décide le renforcement :

- des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
- de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;

Ecrit par le 24 mai 2026

- des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
- contrôles du respect des prescriptions ICPE ;
- des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

*Pour toute information complémentaire sur :*

- l'évolution du pic de pollution : <https://www.atmosud.org>
- les recommandations sanitaires et comportementales : <https://www.ars.sante.fr>

**Bulletin vidéo Territorial d'Atmosud du second trimestre**

---

# Alerte pollution en Vaucluse ce mardi 11 juillet 2023

Ecrit par le 24 mai 2026



**La persistance de l'épisode de pollution de l'air par l'ozone et par les particules fines pm10 pousse la préfecture de Vaucluse à déclencher l'alerte pollution de niveau 1 pour la journée de demain.**

Demain, mardi 11 juillet, la qualité de l'air reste mauvaise en raison des concentrations en ozone, mais également en particules fine PM10. Ces particules proviennent d'une masse désertique saharienne qui impactera les départements littoraux de la région et le Vaucluse.

Compte tenu de la persistance de cet épisode de pollution de l'air, le préfet de la zone de défense Sud, déclenche, pour le second jour consécutif la procédure d'alerte de niveau 1 relative à la pollution de l'air à l'ozone et particules fines PM10 pour la journée de demain, mardi 11 juillet 2023.

**En complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de recommandation, la préfète de Vaucluse a décidé la mise en œuvre des mesures d'urgence suivantes :**

- Abaissement de 20km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70km/h ;
- Mise en œuvre des prescriptions particulières de niveau 1 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).

Ecrit par le 24 mai 2026

- Raccordement électrique à quai des bateaux fluviaux en substitution à la production électrique de bord par les groupes embarqués (dans la limite des installations disponibles).
- Suspension de l'utilisation d'appareils de combustion de biomasse non performants ou groupes électrogènes.
- Report des travaux d'entretien ou de nettoyage effectués avec des outils non électriques (tondeuse, taille-haie...) ou des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture...)
- Maîtrise de la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation).
- Respect de l'interdiction des brûlages à l'air libre des déchets verts.
- Suspension de la pratique de l'écobuage et des opérations de brûlage à l'air libre des sous-produits agricoles.
- Report des épandages de fertilisants minéraux et organiques.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, d'autres mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

### Procédures activées et degré de vigilance associé par département

Le : 10/07/2023



Le : 11/07/2023



**Par ailleurs, cette procédure d'alerte est assortie des recommandations sanitaires et de comportement suivantes :**

#### **Pour protéger votre santé :**

- Réduisez vos activités physiques et sportives intenses à l'extérieur.
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.
- Si vous êtes sensible ou vulnérable, privilégiez les sorties les plus brèves, celles qui demandent le moins

Ecrit par le 24 mai 2026

d'effort et évitez de sortir durant l'après-midi.

**Pour aider à améliorer la qualité de l'air :**

- Limitez vos déplacements privés et professionnels, ainsi que l'usage de véhicules automobiles en privilégiant le covoiturage et les transports en commun.
- Privilégiez pour les trajets courts les modes de déplacements non polluants (marche à pied, vélo).
- Différez, si vous le pouvez, vos déplacements.
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre.
- Reportez les travaux d'entretien ou nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis.

**Pour toute information complémentaire sur :**

- l'évolution du pic de pollution : <https://www.atmosud.org>
- les recommandations sanitaires et comportementales : <https://www.ars.sante.fr>